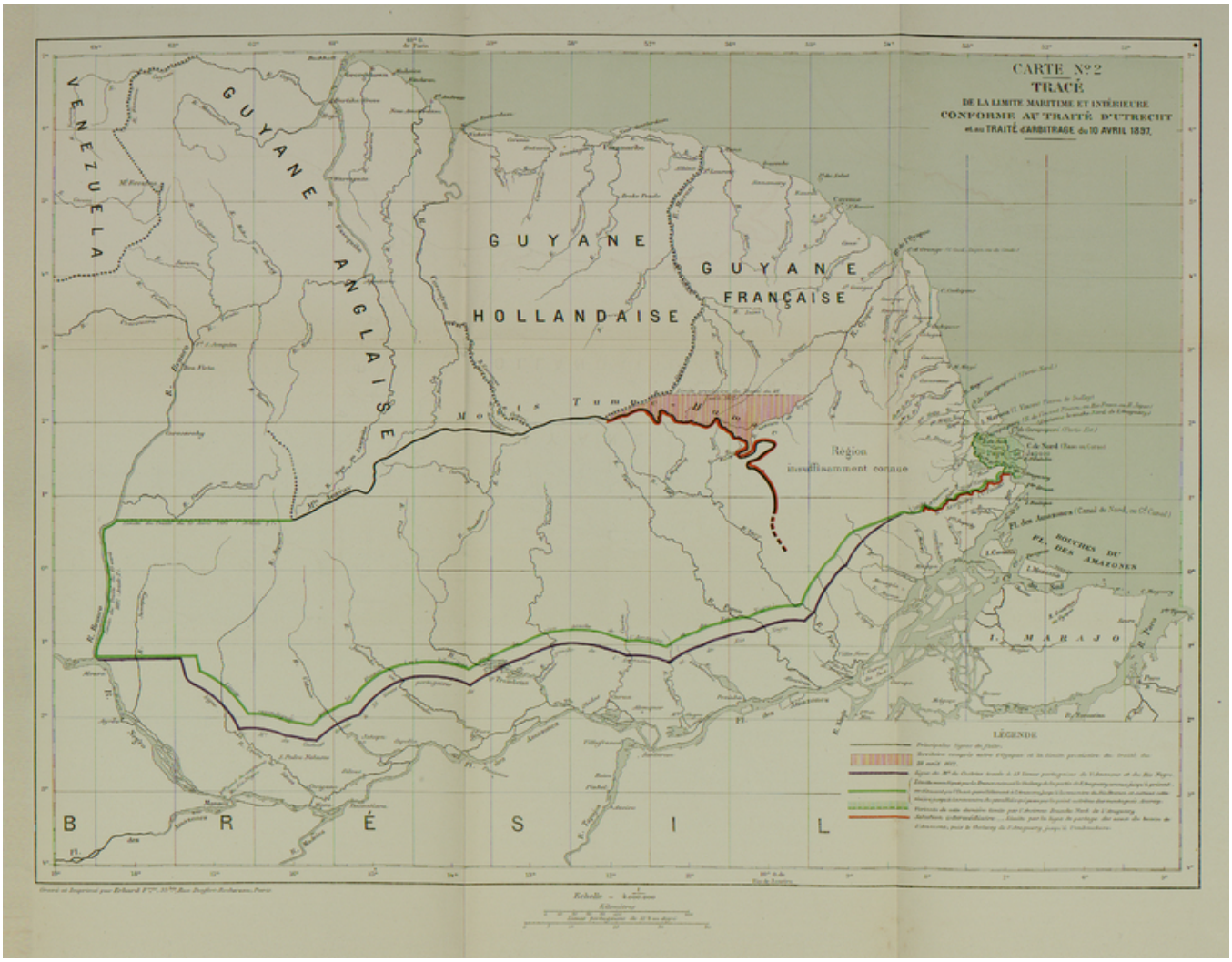


Image

Tracé de la limite maritime et intérieure conforme au traité d'Utrecht et au traité d'arbitrage du 10 avril 1897

Informations

Extrait:	RÉPONSE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU MÉMOIRE DES ETATS-UNIS DU BRÉSIL SUR LA QUESTION DE FRONTIÈRE SOUMISE À L'ARBITRAGE DU GOUVERNEMENT DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE (FIN D'OUVRAGE)
Provenances:	Bibliothèque Alexandre-Franconie
Type de contenu - document:	Image - Carte, plan
Base:	Bibliothèque numérique Manioc

Format: image/jpeg

Mots clés

FRONTIÈRES

LITIGE FRANCO-BRÉSILIEN

DIFFÉREND FRONTALIER

BRÉSIL GUYANA SURINAME GUYANE FRANÇAISE

19E SIÈCLE

Conditions d'utilisation

Domaine public

Citer ce document

"Tracé de la limite maritime et intérieure conforme au traité d'Utrecht et au traité d'arbitrage du 10 avril 1897", . Extrait de: *Réponse du gouvernement de la République française au mémoire des Etats-Unis du Brésil sur la question de frontière soumise à l'arbitrage du gouvernement de la Confédération suisse*, BRÉSIL GUYANA SURINAME GUYANE FRANÇAISE , , fin d'ouvrage. Bibliothèque numérique Manioc consulté le 08 novembre 2026. Lien: HTTP://WWW.MANIOC.ORG/IMAGES/B_CG973FRAN_RES_004-10078_001_FIN2.

© Manioc 2022 - Tous droits réservés